

minéraux de haute qualité sont limitées. Il nous faudra inventer des cycles artificiels pour recouvrer et réutiliser ces minéraux. Les combustibles fossiles, comme le charbon et le pétrole, sont épuisables et la quantité en sera extrêmement limitée dans moins de 28 ans, lorsque nous atteindrons l'an 2000. Nous mettons au point d'autres sources d'énergie pour les remplacer, comme l'énergie nucléaire, mais une fois de plus il faut prendre garde que les sous-produits de la chaleur et de la radiation ne déjouent nos objectifs en détruisant les cycles naturels qui ne sont pas sous notre contrôle. D'autres sources d'énergie ne produisant pas de pollution doivent être découvertes et perfectionnées pour servir l'humanité à l'avenir.

Une politique intégrée de l'environnement quelle soit nationale ou internationale comprend beaucoup de choses. L'une des plus importantes est l'accroissement de la population. Le taux d'accroissement actuel indique que notre terre doit prévoir tous les ans des ressources nécessaires pour supporter de nouvelles vies, soit 70 millions. Cela égale environ trois fois et demie la population actuelle du Canada. Chaque année, il faut prévoir des aliments, de l'énergie, des combustibles, de l'air, de l'eau, des minéraux, de l'espace, des médecins, des hôpitaux, des professeurs, des écoles, des moyens de transport, des usines industrielles et beaucoup d'autres ressources culturelles nouvelles pour une population correspondant à trois fois et demie celle du Canada actuellement et ce, pour que la situation demeure stable. Dans 28 ans, à la fin du siècle, la population du monde pourrait être le double de ce qu'elle est présentement. La question se pose: possédons-nous les ressources pour nourrir, habiller et abriter ces gens convenablement; il est évident que la réponse est non puisque même aujourd'hui, deux humains sur trois se couchent tous les soirs sans avoir suffisamment mangé.

L'utilisation des ressources est une autre question fort importante, tout particulièrement dans les pays industrialisés. Par exemple, au Canada, compte tenu d'une population passablement restreinte de quelque 22 millions d'habitants, notre écoulement per capita des ressources est évalué à environ 26 fois plus que celui d'un résident des Indes ou de la Chine ou du Pakistan. Il est 30 fois plus grand que celui du Nigérien et environ 10 fois plus grand que celui d'un Brésilien. Cela signifie que la population canadienne de 22 millions exige grosso modo autant des ressources de cette planète que les quelque 572 millions de Chinois qui demeurent en Asie. Nous ne pouvons indéfiniment affecter d'ignorer la part énorme par tête que la population sans cesse croissante du monde réclame des ressources restreintes du monde à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Nous ne pouvons pas non plus oublier qu'il est absolument impossible pour les populations qui demeurent dans des pays sous-développés du monde d'atteindre le niveau de vie dont nous jouissons actuellement au Canada. Les ressources nettes de cette planète ne peuvent tout simplement pas produire ce genre de normalisation même pour ceux qui vivent dans ce monde d'aujourd'hui. Lorsque nous considérons qu'il est vraisemblable que la population mondiale double au cours des 28 prochaines années, il devient évident que des centaines de millions d'êtres humains qui vivent sur cette terre ne peuvent envisager rien de plus que cette pauvreté abjecte, la maladie et la peste dans des proportions jusqu'ici inconnues. L'accroissement de la population mondiale constitue un problème majeur pour l'environnement de chaque pays du monde aujourd'hui. On doit en faire une priorité à l'ordre du jour des Nations Unies pour en

Subsides

arriver à une solution, car il est évident que la question est extrêmement urgente.

Il existe bien d'autres problèmes graves sur l'environnement dans le domaine international y compris le grave problème de nos océans. On doit s'efforcer de conclure des accords parmi tous les pays pour protéger de façon appropriée notre environnement marin. On doit implanter et appliquer des lois internationales rigides car l'existence réelle du genre humain est menacée à moins que l'on prenne des mesures immédiates. Pendant trop longtemps on a permis que les océans soient des endroits où on déverse des polluants de toute sorte.

Monsieur le président, j'aimerais traiter brièvement de ce que je considère comme de graves lacunes du ministère actuel de l'Environnement. La faiblesse majeure est le manque de pouvoirs généraux nécessaires pour efficacement protéger notre environnement. Cela devient de plus en plus évident chaque jour et des mesures législatives devraient être prises au cours de cette session pour corriger la situation.

Considérons brièvement le ministère de l'Environnement et le travail qu'il est censé accomplir pour protéger notre environnement contre les dégâts ou un emploi peu judicieux. Tout d'abord, j'estime que le ministre ne peut administrer efficacement les ministères des Pêches et Forêts et s'occuper en même temps des problèmes en matière d'environnement qui touchent ces ministères. Il est inévitable qu'en de nombreuses occasions, il y ait conflit d'intérêt entre l'économique et l'environnement. A mon avis, aucun ministre ne devrait être placé dans une situation de ce genre, car cela entraîne l'adoption de ces demi-mesures qui ne règlent pas vraiment une question. Voilà pourquoi, je prétends que le ministère de l'Environnement ne devrait pas être rattaché à un autre ministère. Il devrait être doté d'une autorité complète et générale dans tous les domaines fédéraux, il devrait établir et appliquer les règlements nécessaires en vue d'assurer l'équilibre approprié de notre environnement.

Il est absurde que le ministère de l'Environnement n'ait pas une mainmise complète sur l'environnement dans les régions du Nord qui relèvent du gouvernement fédéral. Il est insensé que les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ou ceux du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources aient autant sinon davantage le pouvoir de prendre des décisions en ce qui concerne le contrôle de l'environnement dans le Nord. Je m'en suis rendu compte lorsque le gouvernement a établi les règlements concernant l'utilisation des terres l'an dernier. Pour ma part, je trouve insensé au point de vue écologique, de confier aux autres ministères le rôle prédominant lorsqu'il s'agit de fixer les normes de pollution pour les affluents dans le Nord. Si on veut protéger pleinement notre environnement, alors des demi-mesures ne suffisent pas. Il se produirait à nouveau le conflit d'intérêts dont je parlais précédemment. Nous ne pouvons nous permettre ces solutions de compromis lorsqu'il s'agit de protéger efficacement notre environnement. Il faut promulguer des règlements fermes et judicieux sans que d'énormes pressions exercées par l'industrie ne viennent les édulcorer afin de lui permettre de faire des bénéfices supplémentaires grâce à nos richesses naturelles.

• (1630)

Une autre des grandes faiblesses du ministère de l'Environnement est son manque apparent d'orientation et d'action à l'égard de divers problèmes d'environnement vitaux qui se posent actuellement au Canada. Un bon